



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

éducation nationale : personnel

Question au Gouvernement n° 14

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, enfin, avec vous, la tendance est inversée dans l'éducation nationale ! (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Alors que 14 000 suppressions de poste étaient prévues pour la rentrée prochaine, nous aurons, dès septembre prochain, de nouvelles créations. Pendant cinq ans, l'école a été sacrifiée sur l'autel du non-remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite et les enseignants méprisés par la négation de leur métier même, du fait de la suppression de leur formation professionnelle.

Il faut réparer avant de refonder. Refonder, c'est l'enjeu de la concertation que vous avez lancée jeudi dernier et qui constitue bien l'acte I de la nécessaire refondation de l'école. Réparer, cela passe par les mille postes que vous rétablissez dès la rentrée prochaine dans l'éducation nationale.

Autant qu'une mesure d'urgence, ces postes constituent un message clair : l'éducation est enfin redevenue la priorité de la nation et du Gouvernement ; les engagements seront tenus. C'est aussi l'affirmation que le Gouvernement est maintenant au côté des enseignants et des parents.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous préciser les critères objectifs qui vous ont guidé pour que l'utilisation de ces nouveaux moyens se fasse dans la plus grande justice ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRD.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député Yves Durand, vous avez raison de souligner que les cinq dernières années ont été pour l'éducation nationale, c'est-à-dire pour la nation tout entière, des années d'extrêmes difficultés. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*) 14 000 nouvelles suppressions de postes étaient prévues pour la rentrée 2012, s'ajoutant aux précédentes, soit 77 000 suppressions au total.

M. Jacques Myard. Bravo !

M. Vincent Peillon, *ministre*. Les remplacements n'étaient plus assurés, pas plus que l'accueil des moins de trois ans, la formation des enseignants a été détruite et 780 suppressions de classe étaient prévues pour cette rentrée, sans compter la disparition des réseaux d'aide pour les élèves les plus en difficulté.

Le Président de la République, le Premier ministre et l'ensemble du Gouvernement ont décidé de remédier rapidement à cette situation, en adoptant un certain nombre de mesures, dont la création de 1 000 postes de professeur des écoles.

Les critères de justice retenus touchent d'abord au taux d'encadrement : les départements ayant les taux d'encadrement les plus faibles doivent être confortés, ce qui est le cas grâce à l'affectation de 500 postes sur les 1 000. Les zones les plus en difficulté ensuite, les territoires qui concentrent les difficultés sociales et éducatives les plus importantes se sont vu attribuer 250 postes. Enfin, le Président de la République a demandé qu'une attention toute particulière soit portée aux territoires ruraux : 250 classes rouvriront donc dans les territoires ruraux à l'occasion de la rentrée 2012. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Le secondaire n'a pas non plus été absent de nos préoccupations, et nous avons pris un certain nombre de mesures le concernant. Mais je lance aujourd'hui un appel solennel : le 19 juillet, seront clos les concours de

recrutement des enseignants. A cause de votre politique, le recrutement s'est tari. Or nous avons besoin de recruter des professeurs. Je demande donc à la jeunesse de France de s'engager avec nous dans cette refondation. Nous aurons les postes nécessaires. Nous cherchons les nouveaux hussards noirs de la République ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRD.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 14

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 juillet 2012](#)